

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Séance du 18 novembre 2020

Le 18 novembre 2020 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Serge PEROTTINO, Président, Madame Sophie ARTARIA-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Jean-Jacques COULOMB ; Bernard DESTROST ; Gérard GAZAY ; Magali GIOVANNANGELI ; Michel LAN ; Jean-Marie LEONARDIS ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Véronique MIQUELLY ; José MORALES ; Serge PEROTTINO ; Patrick PIN ; Alain ROUSSET

Etait représentée Madame :

Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD

Etait absent Monsieur :

Rémi MARCENGO

CT4/181120/13

Sur le rapport de Danielle MENET

Présentation du rapport d'activité 2019 du délégataire SEMAGORA pour la gestion de service public du Centre des Congrès Agora à Aubagne

La délibération n°48-1211 du Conseil Communautaire du 7 décembre 2011 de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a approuvé le choix de la SEMAGORA en tant que délégataire de service public pour la gestion par affermage du Centre de Congrès Agora situé à Aubagne.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen du rapport d'activité 2019 est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président propose au Conseil de Territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13- DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° 48-1211 du Conseil Communautaire du 7 décembre 2011 de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ;
- La délibération FAG 008-1288/16/CM du 15 décembre 2016 approuvant l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public exécutoire au 20 février 2017 ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- Le rapport d'activité 2019 joint en annexe ;
- L'avis de la commission consultative des services publics locaux ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile du 18 novembre 2020.

Ouï le rapport ci-dessus,

Considérant

- Que les activités du délégataire doivent faire l'objet d'un rapport annuel relatif à celles-ci.
- Que le rapport annuel du délégataire pour l'année 2019 a été remis par le délégataire SEMAGORA.
- Que ce rapport doit être présenté au Conseil de Métropole.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

Est pris acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2019 du délégataire pour la gestion du service public du Centre des Congrès Agora à Aubagne remis par le délégataire SEMAGORA.

AVIS FAVORABLE

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de territoire

Serge PEROTTINO



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

SEMAGORA

**GESTION DU CENTRE DE CONGRES
AGORA
RAPPORT DU DELEGATAIRE
EXERCICE 2019**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

Préambule

Par délibération n°48-1211 du 7 décembre 2011 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, un contrat de délégation de service public par affermage pour la gestion du centre de congrès Agora a été confié à la SEMAGORA pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

L'article 45 « contrôle exercé par l'autorité délégante » du chapitre IX de ce contrat de délégation de service public prévoit la production par le fermier d'un compte-rendu annuel sous forme de rapport écrit.

Le compte-rendu ci-après concerne l'exercice 2019.

SOMMAIRE

1. Présentation de l'activité 2019	4
2. Compte-rendu technique	15
3. Compte-rendu financier	20
4. Compte-rendu juridique.....	23

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

1. Présentation de l'activité 2019

Rappel des orientations

- ✓ Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier
- ✓ Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire
- ✓ Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique

L'année 2019 aura été une belle année pour la SEMAGORA, avec une augmentation de son chiffre d'affaires et de son résultat.

A effectif stable, la SEMAGORA continue de faire profiter à ses clients du monde économique et aux collectivités territoriales qui lui accordent leur confiance, de son **savoir-faire** et de son **expérience** dans l'organisation des évènements d'entreprises ou tout public.

Cette diversification est aujourd'hui rendue encore plus accessible à la Semagora puisque en juin 2019 ses actionnaires réunis en assemblée générale ont approuvé les **modifications des statuts** permettant à leur société d'économie mixte d'élargir son périmètre d'interventions et d'exercer des activités en adéquation avec le périmètre de compétences des collectivités publiques inscrite au capital de la société, à savoir : la Métropole Aix Marseille Provence, Le Conseil Départemental, la Ville de Gémenos.

En juin 2020, nous arriverons aux termes des mandats des administrateurs présents au sein du Conseil d'administration. Nous pouvons confirmer, aujourd'hui que les orientations que la Présidente de la SEMAGORA et les membres du conseil d'administration avaient fixées dès le 6 juin 2014 lors du renouvellement de gouvernance de la Société d'Economie Mixte, ont été suivies et atteintes.

Il aura fallu 1 an et demi d'exercice pour arriver à équilibrer notre bilan financier, et les 3 années suivantes pour arriver à une augmentation conséquente du résultat financier.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

1.1 L'activité liée à la DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : la gestion du Centre de Congrès Agora

Tendance Nationale

Le secrétariat d'Etat au tourisme définit un centre de congrès comme « un lieu qui possède un auditorium, des salles de sous-commissions, une surface d'exposition, un espace de restauration, des équipements techniques appropriés à la tenue de conférences. »

Le centre de congrès serait donc un lieu offrant des prestations spécifiques à destination des congrès et conventions.

Néanmoins, depuis une quinzaine d'années, les centres de congrès tendent à se diversifier, devenant de plus en plus multifonctionnels pour attirer un public multi-cibles et optimiser ainsi leur remplissage. Ils ne boudent pas non plus les séminaires, plus petits que les conventions.

Le centre de congrès AGORA

Le centre de congrès Agora n'a pas échappé à cette nouvelle tendance et s'inscrit parfaitement dans cette orientation de diversification en accueillant un public "multi-cibles". En témoignent le nombre croissant de salons grands publics qui s'installent dans notre hall d'exposition Garlaban et de manifestations artistiques et culturelles que les organisateurs privés installent dans notre amphithéâtre/auditorium Pagnol.

De plus, la session de réunion, d'assemblée générale, de formation n'est plus uniquement réservée aux centres de congrès mais peut aujourd'hui également s'organiser dans d'autres lieux, dont l'activité principale n'est pas forcément l'organisation de manifestation d'entreprise.

Ainsi, il est à noter que de plus en plus de lieux d'hôtellerie et de restauration s'imposent comme concurrents directs au centre de congrès en louant leurs espaces et leurs salles avec une offre très attractive qui associe des prestations de restauration (petits déjeuner – déjeuner – dîner).

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

A. Les actions de promotion

Actions commerciales

→ Présence à deux opérations commerciales à Paris en décembre 2019 organisées par l'association Provence Côte d'Azur Events

- Un déjeuner à la durée avec une vingtaine d'association à la recherche d'une destination pour leurs prochains évènements.
- Une soirée WORKSHOP avec des annonceurs et des agences en recherche de lieux évènementiels.

Notre présence à ces évènements permet à la fois de faire connaître notre établissement aux professionnels parisiens et leur proposer la destination Aubagne mais aussi de rencontrer, d'échanger et de se comparer avec nos confrères des autres centres de congrès de la région SUD.

→ Participation à des ateliers organisés par l'UPE 13

Les 4 ateliers portaient sur des thématiques d'aide au développement commercial. Notre présence à ces formations a un double objectif : Améliorer nos compétences mais aussi pratiquer le « Réseautage » en rencontrant les adhérents de l'UPE 13.

→ Envoi emailing à notre fichier clients et prospects

Envoi d'un email en octobre à nos clients et prospects pour les inciter à réserver une salle avant le 20 décembre 2019.

Envoi d'invitations pour les salons publics que nous recevons.

→ Envoi des cartes de vœux à nos clients de 2018

En janvier 2019 nous avons envoyé une carte de vœux à nos clients de 2018 accompagnée d'un bon pour un déjeuner au restaurant l'Argilla.

Actions de communication

→ Site internet

L'agenda du site Internet a été régulièrement mis à jour durant l'année 2019 en mentionnant tous les évènements publics que nous avons reçus comme par exemple le Salon du Mariage ou l'Exposition des Dinosaures.

→ Réseaux sociaux

Le Centre de congrès est actif sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn.

Nous sommes essentiellement actifs sur LinkedIn et Facebook avec environ 6 publications par mois et publions les informations relatives aux actualités de notre bâtiment.

Nous relayons également les évènements de nos clients et partageons leur communication.

En partenariat avec les organisateurs, nous organisons des jeux concours pour faire gagner des invitations aux salons que nous recevons.

A ce jour, nous avons par exemple 800 abonnés à notre page Facebook.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

Les relations presse

→ Retombées presses des évènements de nos clients

Nous avons régulièrement des articles de presse parus dans la Provence : le Centre de Congrès Agora est apparu ou a été cité plus de 9 fois en 2019 dans différents articles.

Un reportage vidéo sur France 3 pour l'exposition des dinosaures.

Un article dans le magazine des Paluds avec interview.

→ Présence d'une insertion presse dans ces magazines

- Le journal La Provence : nous avons acheté une annonce presse en janvier, juin et octobre annonçant l'agenda des évènements
- Le magazine Businews, une fois par mois et un bandeau de page sur leur site internet
- L'Agenda du Conseil de Territoire 2019
- Le catalogue du Festival International du Film d'Aubagne au mois de mars
- Le magazine des Paluds avec 2 parutions dans l'année
- L'Agenda de la caserne des pompiers

Les relations partenaires

- Présence du logo AGORA sur les outils de communication du Salon des Vignerons et de la Gastronomie organisé par le LIONS CLUB.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

B. Le contrat de Délégation du Service Public en 2019

Au titre du contrat de DSP sur l'année 2019, la SEMAGORA a poursuivi sa mission d'accompagnement de la collectivité. Pour rappel, les salles demandées par les services métropolitains dans le cadre de l'organisation de leurs manifestations sont mises à disposition **gracieusement** par la SEMAGORA au titre du contrat de DSP. Il en est ainsi pour les besoins du service de l'Université du temps Libre qui utilise au quotidien 3 à 4 salles par jour.

Toutefois, **les prestations associées** à l'organisation de ces manifestations font l'objet d'un devis et d'une facturation établis sur la base des tarifs votés en séance du conseil métropolitain en début d'année. Il en est donc ainsi pour les prestations de manutention liées à l'agencement des salles, pour les prestations techniques, pour les locations de matériel technique.

A noter également que les trois agents territoriaux qui composent le service métropolitain de l'Université du temps libre sont hébergés dans les locaux du centre de congrès Agora et occupent toute l'année l'une des salles (La salle "Interprète") qui ne peut plus être proposée aux autres clients.

Le chiffre d'affaires dégagé par ce contrat de DSP (804.000 euros HT) pour la Semagora est donc composé :

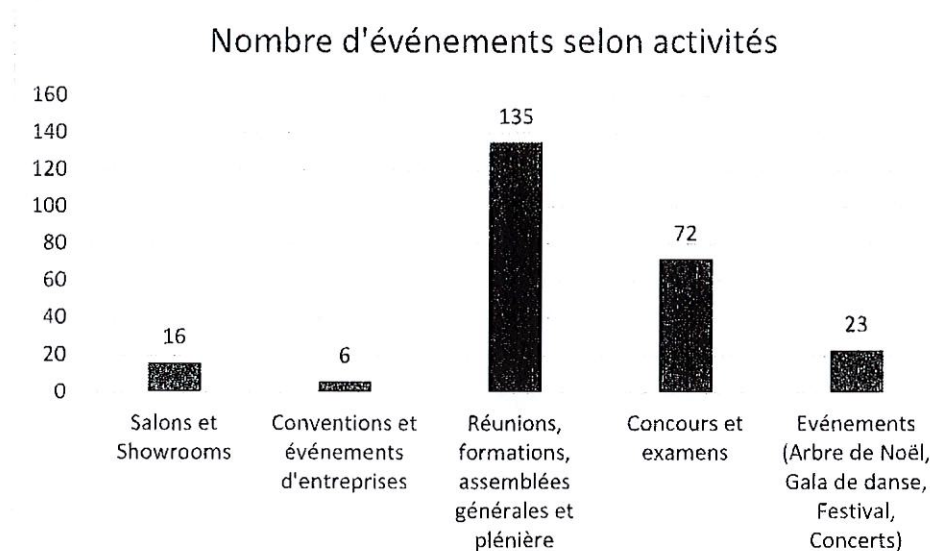
- Du montant du contrat annuel révisé (marché public)
- De la facturation des prestations liées à l'organisation des manifestations portées par la collectivité et se déroulant dans le centre de congrès
- Des prestations de conseils et d'accompagnement des événements organisés par le territoire hors les murs

Il représente 55% du chiffre d'affaires global de la SEMAGORA

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

Les activités accueillies en 2019

TYPE d'activités

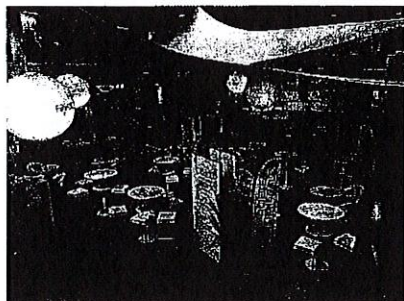


LES SALONS ET SHOW ROOMS

Du Salon grand public au show-room professionnel et privé, le centre de congrès AGORA est à présent reconnu pour sa capacité à accueillir et à accompagner l'organisation de tous les types de salons.

16 salons et showrooms (dont 5 nouveaux) réunissant 11620 visiteurs et dégageant pour la société un chiffre d'affaires de 107.443 euros HT.

A noter que sur les 5 nouveaux salons organisés au centre de congrès Agora en 2019, 4 sont en cours de négociation pour revenir en 2020.

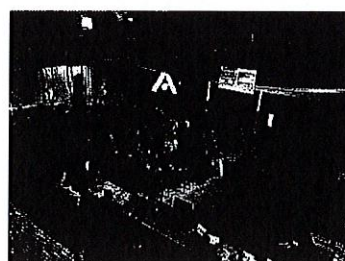
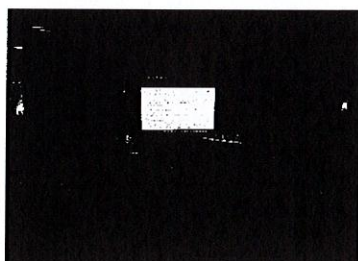


Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

LES CONVENTIONS ET EVENEMENTS ENTREPRISES

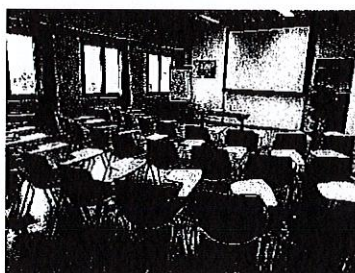
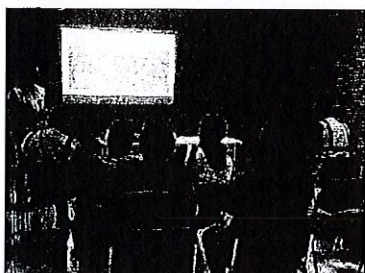
6 conventions d'entreprises dont une convention organisée pour un nouveau client (Agence de l'Eau)

Chiffre d'affaires dégagé par ce type d'activité : 47.311 euros HT



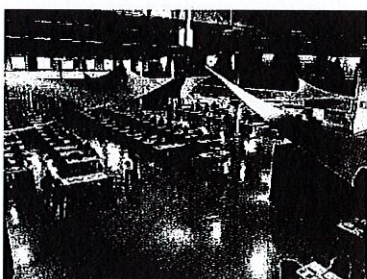
LES REUNIONS, FORMATIONS, ASSEMBLEES GENERALES et PLENIERE

135 journées de réunions, formation ou assemblées générales qui ont dégagé un chiffre d'affaires de 103 163 euros HT.



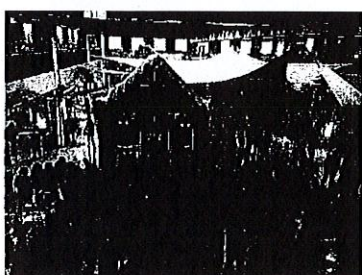
LES CONCOURS ET EXAMENS

72 journées de concours et examens pour un chiffre d'affaires total de 44 270 euros HT.



LES EVENEMENTS : Arbre de Noël, Gala de Danse, Festival, Concerts

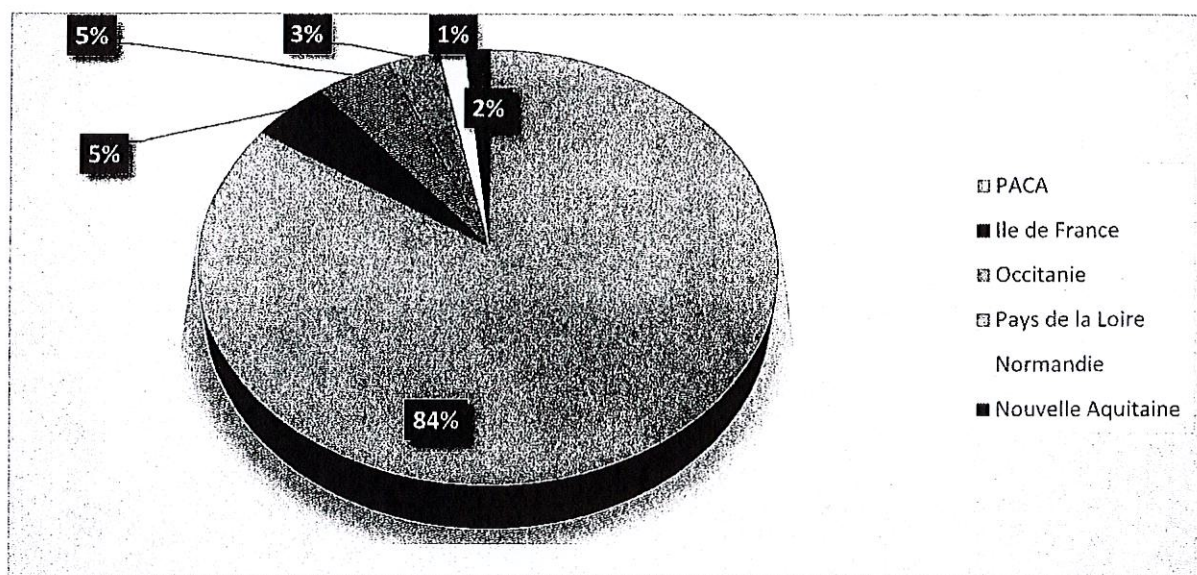
23 journées événementielles qui ont apporté un chiffre d'affaires de 90750 euros HT.



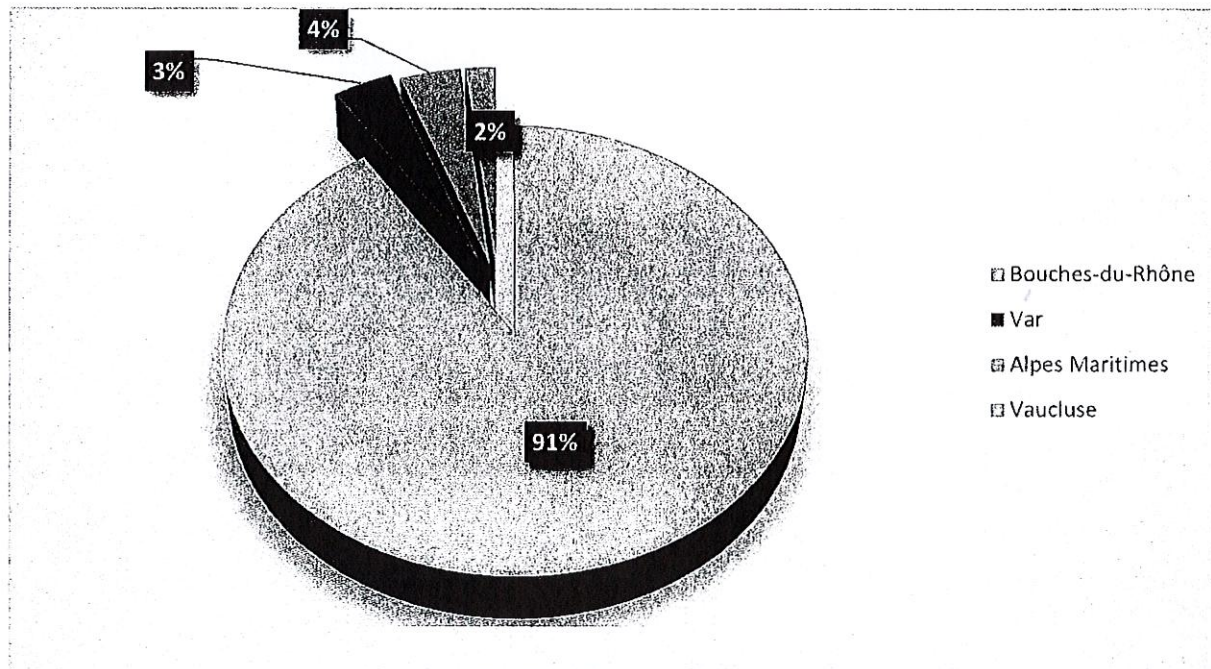
Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

La répartition géographique de nos clients

En 2019, le Centre de Congrès Agora a accueilli 65 clients, répartis géographiquement par région selon le diagramme ci-dessous :



Répartition géographique départementale à l'intérieur de la région PACA :



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

Evolution de la clientèle

En 2019 nous avons accueilli **23** nouveaux clients. La venue de ces nouveaux clients est le résultat de nos actions emailing, de communication, de relation presse, de réseautage mais aussi du référencement de notre site internet qui permet aux organisateurs d'évènement de nous trouver sur les moteurs de recherche.

Le chiffre généré par les nouveaux clients de 2019 est de 121 699 € soit une augmentation de 77 % par rapport à l'année dernière (68 645€).

L'agence LINCOM est une branche de Talent Web Events qui est une agence événementielle spécialisée dans l'organisation d'évènements d'envergure : Salons, évènements gaming/e-sport, soirées de lancement, spectacles, opérations marketing, convention et séminaires. Cette agence a intégré en 2015 le groupe Webedia; leader de l'édition thématique et de l'influence sur le web.

LINCOM est donc la branche de l'agence s'occupant de l'organisation des salons et a organisé un salon professionnel pour son client ALINEA au Centre de congrès Agora sur 3 jours et réunissant pas moins de 400 personnes. Les salles César, Angèle, Manon bis et Hermès ainsi que le hall Garlaban et l'amphithéâtre Marcel Pagnol ont été utilisées à l'occasion de cet événement.

L'organisme du FAFIEC est un organisme collecteur agréé. Il est chargé de collecter les contributions des entreprises des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et des métiers de l'évènement. Ces sommes collectées sont utilisées pour le financement de la formation continue des salariés.

Le FAFIEC a organisé une réunion pour une vingtaine de personnes dans la salle Topaze au sein d'Agora.

La société ANWR-GARANT France est le premier groupement européen au service des commerçants indépendants dans les secteurs d'activité de la chaussure, de la maroquinerie et du prêt-à-porter. Cette société agit pour et avec le commerçant indépendant dans le but de répondre à ses besoins, en lui proposant des services et outils indispensables pour dynamiser son commerce.

ANWR-GARANT a organisé en 2019 deux showrooms à Aubagne dans le cadre de leur tournée nationale. Ils se sont installées toute une journée dans le hall d'exposition Garlaban d'Agora pour réunir les grossistes de chaussures et les revendeurs.

L'UNIVERS DINOSAURE

Cette société familiale, créée il y a 3 ans propose une exposition sur les dinosaures qu'ils enrichissent chaque année de nouvelles animations. Cette exposition proposait 1h30 de découvertes et de jeux pour toute la famille à partir de 3 ans. Des découvertes ponctuées d'animations ludiques entre la trentaine de dinosaures présents, d'une fouille archéologique et de modules pédagogiques.

L'association Univers Dinosaur a organisé une exposition de modèles de dinosaures dans le hall d'exposition Garlaban d'Agora qui a été totalement transformé en musée d'histoire naturelle durant 2 jours. C'est dans le cadre de leur tournée nationale et après avoir été sur l'esplanade à Marseille qu'ils ont choisi Aubagne avant de se diriger ensuite dans le Var et la Côte d'Azur.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

La société Géomesure propose des **solutions performantes et innovantes** depuis 30 ans pour tous les corps de métiers comme le Géomètre-Expert, le Topographe, les Bureaux d'Etudes ou les Administrations mais aussi les Travaux Publics, l'Energie et les Transports, sans oublier les métiers de l'Architecture, de l'Archéologie et bien d'autres encore.

Ils sont venus d'Occitanie jusqu'à Agora pour organiser une réunion dans la salle Topaze.

Le RECTORAT AIX EN PROVENCE : aux côtés des organismes et des institutions qui font confiance au Centre de Congrès Agora dans le cadre de l'organisation des concours nationaux et régionaux. Le rectorat a pu compter sur le soutien de nos équipes pour organiser 2 jours de concours pour le recrutement des professeurs des écoles auquel 700 personnes ont participé dans le hall d'exposition Garlaban en 2019.

La société Avantage Buro est un centre d'affaires apportant des prestations telles que : location de bureau, bureau de passage, salle de réunion, domiciliation... Leur siège social se situe non loin du Centre de congrès Agora. Ils sont à la fois des concurrents car ils proposent comme le centre AGORA des locations de salle mais aussi des partenaires. En effet, lorsque leurs salles ne permettent pas de recevoir certains de leurs clients ils nous les envoient.

En 2019, nous avons donc reçu par exemple la société Philips pour une formation d'une dizaine de personnes dans les salles Manon et Topaze.

Le comité d'entreprise CANAVESE Aujourd'hui, Canavese est un des groupes français leader dans le secteur des fruits et légumes frais, avec 11 implantations régionales, 4 sites de production en Afrique, 3 sites de mûrissage, une équipe de 450 personnes en France, et un savoir-faire reconnu dans l'ensemble des métiers de la filière : production, importation, distribution, expédition, mûrisserie, transport & logistique.

Le comité d'entreprise est venu à Agora pour célébrer l'Arbre de Noël avec 300 de leurs salariés, avec la remise des cadeaux aux enfants et le discours dans l'amphithéâtre puis un cocktail dinatoire avec animations dans l'espace Garlaban. Le CE Canavese est venu pendant de nombreuses années à AGORA mais en 2018 ils sont allés au Florida Palace.

La société Profroid est leader européen de la fabrication d'équipements frigorifiques prêts à l'emploi industriel et commercial.

Le comité d'entreprise est venu à Agora pour célébrer l'Arbre de Noël avec 400 de leurs salariés pour une projection d'un film d'animation dans l'amphithéâtre puis un goûter avec structures gonflables et animations dans l'espace Garlaban. Ils étaient déjà venus en 2017. C'est un comité d'entreprise qui souhaitent changer de lieu et de format d'évènement chaque année. Ils ne reviendront donc pas en 2020.

La société Eiffage Energie est une société du groupe Eiffage. L'activité d'Eiffage Énergie Systèmes s'articule autour de trois familles de savoir-faire : le génie électrique, le génie industriel et le génie climatique et énergétique.

La société est venue 1 journée à Agora pour réunir 35 de leurs salariés pour une formation prévention et sécurité sur les chantiers.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

La société OASIIS, Fondée en 1989, s'est imposée au fil des années comme un référent majeur dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie en optimisation énergétique et Haute Qualité Environnementale. Disposant d'une puissante expertise et d'une technologie de pointe dans le domaine du développement durable, cette société d'études est aujourd'hui reconnue pour sa créativité, son efficacité et son pragmatisme.

Cette entreprise située dans la zone de paluds est venue pour une réunion d'une vingtaine de personnes dans la salle Topaze. Cette entreprise en pleine expansion manque désormais de salle de réunion dans ses locaux.

Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (PACI) est une plateforme membre du réseau national Initiative France. Depuis 1999 : 1 520 entreprises ont été soutenues par le PACI, 1 750 prêts d'honneur ont été accordés, 12 000 000 € de prêts d'honneur ont été octroyés, 50 000 000 € de financement bancaire ont été mobilisés et 3000 emplois ont été créés ou maintenus à ce jour sur le territoire d'Aubagne La Ciotat.

En partenariat avec les services du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, l'association est venue fêter leur 20 ans en réunissant 250 personnes pour la journée, dans le hall d'exposition avec un espace restauration et des stands partenaires mais aussi l'amphithéâtre Marcel Pagnol pour la cérémonie officielle.

La société Rekto est une entreprise experte dans l'agencement, l'imagination et les travaux concernant les cuisines.

La société est venue à Agora pour une réunion de 45 personnes dans la grande salle César 2.

La société Anteres Formation Conseil est un organisme de formation professionnelle pour adulte. Avec plus de 100 formations réparties en 6 domaines de compétences, la société couvre l'ensemble des problématiques de l'entreprise : management/communication, RH/droit social, marchés publics, comptabilité/gestion, qualité/hygiène, bureautique/infographie.

L'entreprise est venue à Agora pour effectuer une réunion dans la salle Manon.

La société YESSS ELECTRIQUE l'enseigne nationale de distribution de matériel électrique YESSS Électrique représente plus de 300 agences, 36 directions régionales, 1800 salariés et poursuit sa volonté de développement national et mondial. Elle a organisé un salon professionnel à Agora réunissant 60 personnes dans la salle Hermès avec une exposition de leurs produits. C'est la référente de l'UPE 13 d'Aubagne qui a transmis nos coordonnées.

L'organisme de l'Agence de l'eau, anciennement appelée agence de bassin, est un établissement public à caractère administratif qui participe à la gestion de l'eau sur une circonscription administrative de bassin, dont les limites correspondent à un grand bassin hydrographique.

Agora a eu l'honneur de recevoir, dans l'amphithéâtre et dans le hall Garlaban, une convention de 250 personnes de l'Agence de l'eau.

La société Berner est un distributeur de quincaillerie professionnelle, produits de fixation, de consommables techniques, d'outils et d'outillage professionnel. Cette entreprise est venue à Agora pour réaliser un showroom réunissant 50 professionnels du secteur dans la salle Hermès.

La société Diaverum est un centre de dialyse et de néphrologie à Marseille.

140 personnes sont venues célébrer l'Arbre de Noël dans la salle Hermès à Agora.

La Direction Régionale des Finances Publiques est venue organiser un concours interne de contrôleur des finances publiques auquel 200 personnes ont participé dans le hall d'exposition Garlaban du Centre des congrès Agora en 2019.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

L'entité IVENT' CONSEIL organise des foires, des salons professionnels et des congrès. Venu organiser un salon tout public autour du bien-être à Agora, dans le hall d'exposition Garlaban ainsi que dans la salle César pour des conférences.

La société Pépites Productions est une Société d'Organisation de Spectacles et d'événements qui travaille en direction des Comités d'entreprise, Comités des Œuvres sociales, Amicales du Personnel, Municipalités et Collectivités Territoriales... en vue d'imaginer, d'organiser et de promouvoir des Arbres de Noël, Parades, Soirée d'entreprise, Soirée du Personnel.... La société est venue à Agora pour justement organiser l'Arbre de Noël de la Banque populaire réunissant 400 personnes dans le hall Garlaban.

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quels que soient leur taille, leur structure, leur métier.

Cette association est venue à Agora pour une réunion d'environ 100 personnes dans la salle Hermès sur la thématique de la mobilité.

2. Compte-rendu technique

- **Effectifs du service d'exploitation**

8 salariés à temps plein + 1 salarié à temps partiel

- ☞ Une Directrice Générale
- ☞ Une Responsable Administrative et Financière
- ☞ Un Régisseur technique
- ☞ Une Responsable Commerciale
- ☞ Une Chef de projet logistique
- ☞ Un chargé de Sécurité et de maintenance
- ☞ Une secrétaire, chargée d'accueil
- ☞ Un agent d'accueil
- ☞ Un assistant logistique et technique

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

📅 Jours d'occupation, types d'activités, volumes loués

Le centre de congrès AGORA a été exploité **257** jours sur les 365 jours de l'année.

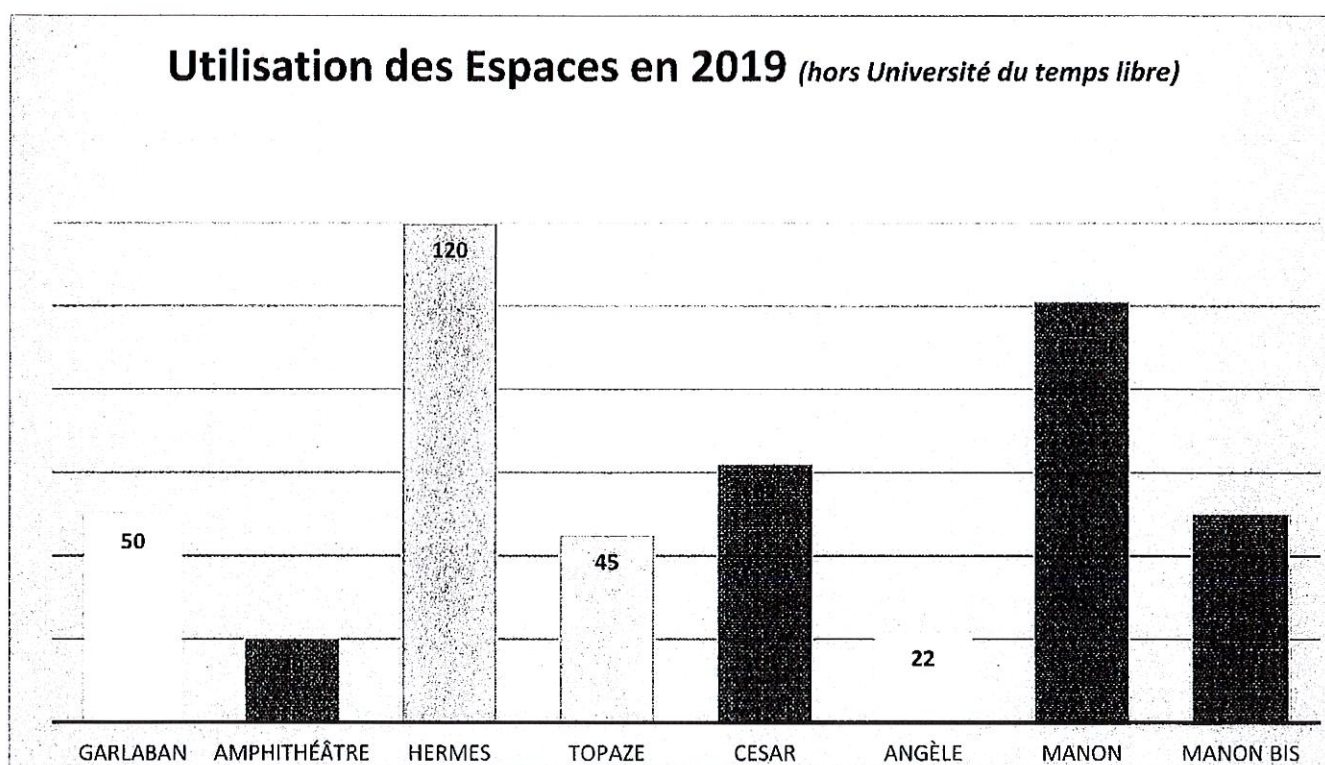
868 cours, ateliers et conférences accueillies pour le fonctionnement de l'Université du Temps Libre.

Une moyenne de 1290 étudiants par semaine sur 29 semaines de fonctionnement !

37.400 étudiants ont fréquenté les cours de l'Université du Temps Libre sur l'année !

500 initiatives organisées en parallèle par le centre de congrès dans nos salles pour « les clients divers » qui ont amené 37.800 visiteurs !

Au total **75.210** visiteurs ont été accueillis en 2019 !



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

Volume loué sur l'année 2019

Salles	utilisations	Surface (en m ²)	Surface totale occupée sur l'année (en m ²)	Chiffre d'affaires global par salle	Chiffre d'affaires moyen au m ²
Garlaban	47	1400	65800	584370	8,88 €
Amphithéâtre	19	800	15200	28000	1,84 €
Hermès	120	230	27600	20406	0,74 €
Topaze	44	86	3784	17823	4,71 €
Cesar	62	247	15314	20866	1,36 €
Angèle	21	165	3465	7218	2,08 €
Manon	100	29	2900	8286	2,86 €
Manon bis	45	23	1035	4327	4,18 €
				691296	

Utilisations réservées par la collectivité

SALLES	Utilisation par les services de la collectivité affermante
Interprète	220
Manon	0
Manon bis	3
Amphithéâtre	80
César	200
Angèle	280
Topaze	240
Hermès	120
Garlaban	2
Total	1145

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception en préfecture : 30/11/2020

Evolution générale des ouvrages et des équipements

Travaux réalisés en 2019 par le service bâtiment de la Métropole d'Aix Marseille Provence sur le site d'Agora et Hermès

- ✓ Mission de contrôle technique sur les travaux de rénovation du système CVC (2^{ème} Phase) par le Bureau Alpes Contrôles
- ✓ Travaux de rénovation du système de chauffage ventilation Climatisation (2^{ème} Phase) par l'entreprise Ecogia
- ✓ Mission d'AMO pour le suivi des travaux de rénovation chauffage (2^{ème} Phase) par l'entreprise PLB
- ✓ Remplacement du compteur de protection individuelle dans TGBT, par entreprise Sud Electrique
- ✓ Mission de CSPS sur les travaux de rénovation du système CVC (2^{ème} Phase) par BTP Consultants
- ✓ Maintenance annuelle des extincteurs
- ✓ Mission d'AMO pour l'exploitation du système CVC, entreprise PLB.
- ✓ Maintenance de l'ascenseur, entreprise A Plus Solutions

Travaux de rénovation et d'entretien effectués par le fermier

- ✓ Remplacement de luminaires existants par des luminaires à LED. (2^{ème} phase)
- ✓ Investissements liés au mobilier et matériel :
 - Acquisition de mobilier pour renouveler les matériels devenus inutilisables ou obsolètes (chaises, tables, paravents)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception en préfecture : 30/11/2020

Contrôles techniques réglementaires

ACTIVITE	ORGANISMES	DATE	N° DOSSIER	NBR D'OBS	ORGANISMES	LEVEE DE RESERVE	DATE	N° NBRES		COMMENTAIRES
										OBSERVATIONS RESTANTES
SSI TRIENNALE DESENFUMAGE	DEKRA	18/03/2019	079478231901R001	6	FB SERVICES	CHANGEMENT SSI	03/09/2019		0	TRIENNAL
SSI	FB SERVICES SSI	18/03/2019	255	0						SEMESTRIEL
		03/09/2019	CHANGEMENT SSI	0	FB SERVICES	CHANGEMENT SSI	03/09/2019		0	
ELECTRICITE EXPLOITATION	DEKRA ELEC EXPL	03/04/2019	070852541901R001	0						ANNUEL
ELECTRICITE PERIODIQUE	DEKRA ELEC PERIOD	03/04/2019	070852541901R002	0						ANNUEL
ELECTRICITE HERMES	DEKRA ELEC HERME	03/04/2019	070852541901R003	0						ANNUEL
Q18 AGORA	DEKRA Q18 AGORA	03/04/2019	070852541901R002	0						ANNUEL
Q18 HERMES	DEKRA Q18 HERMES	03/04/2019	070852541901R003	0						ANNUEL
ASCENSEUR	A+ ASCENSEUR	MENSUEL	SA18009	0		FICHE	MENSUEL			MENSUEL
CHAUFFERIE GAZ	DEKRA GAZ	04/02/2019	070852781901R001	0						ANNUEL
CHAUFFERIE COMBUSTION	DEKRA CHAUDIERES	06/03/2019	079477321901R001	1	ECOGIA	1	12/07/2019		0	BIENNALE
EXTINCTEURS	PROTAX	07/05/2019	RAPPORT	2	PROTAX	CHANGEMENT 2 CO2		0	0	ANNUEL
RIA	PROTAX	07/05/2019	RAPPORT	0						ANNUEL
DESENFUMAGE EXUTOIRE	PROTAX	07/05/2019	RAPPORT	0						ANNUEL
GROUPE ELECTROGENE	DIESEL ELECTRIQUE	23/01/2019	RAPPORT	0						SEMESTRIEL
		03/09/2019	RAPPORT	0						SEMESTRIEL
CLIMATISATION	ECOGIA	MENSUEL	MAINTENANCE	0		FICHE	MENSUEL			ANNUEL
										ANNUEL
ELECTRICITE POSTE EDF - TGBT	VINCI	SEMESTRIEL	MAINTENANCE							ANNUEL
ELECTRICITE POSTE EDF	VINCI	08/08/2019	MAINTENANCE							ANNUEL
ELECTRICITE TGBT	VINCI	08/08/2019	MAINTENANCE							ANNUEL
SOURCE CENTRALE	VINCI	21/02/2019	MAINTENANCE	0	VINCI SA 3I					ANNUEL
										TRIENNAL
ASCENSEURS	VERITAS	18/09/2019	8202361/343,1,1R	6	A+SOLUTIONS	0	13/11/2019		0	QUINQUENNAL
PORTE AUTO DORMA	DORMAKABAT	27/02/2019	83094	0						SEMESTRIEL
		10/09/2019	109658	0						SEMESTRIEL

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

3. Compte-rendu financier

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires courant s'élève cette année à 1 210 K€ contre 1 095 k€ en 2018. L'activité principale est donc en hausse.

Le taux de marge de cette activité s'est déprécié de 3 points, mais la marge en valeur reste supérieure de 40 k€ à celle de l'année dernière.

De plus, la société continue sa politique de maîtrise de ses coûts de fonctionnement, mais a subi une hausse importante de frais d'énergie suite au changement de système de chauffage et de climatisation. Ce poste devrait diminuer en 2020.

Semagora termine l'exercice 2019 avec un résultat bénéficiaire de + 11 359 euros, contre + 5 177 euros au 31 décembre 2018.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes et créances à l'égard des fournisseurs et clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées h.t.	125 257	97 099	28158				277 922	61 564	216 358			
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice												

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Semagora détient une participation dans la société exploitant le Cinéma Le Pagnol (Aubagne). Cette société n'a pas procédé à une distribution de dividende en 2019.

RESULTATS - AFFECTATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 477 852 euros contre 1 269 919 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 16.38 % entre les deux exercices, soit + 207 933 euros de prestations.

Les « autres produits d'exploitation » s'élèvent à 84 087 euros contre 86 145 euros en 2018.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 563 350 euros contre 1 365 450 euros.

Les « autres achats et charges externes » s'élèvent à 925 077 euros contre 768 210 euros pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation de l'activité sur l'année.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 22 824 euros contre 34 131 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 427 739 euros contre 390 677 euros pour l'exercice précédent. Le montant des charges sociales s'élève à 160 839 euros contre 148 685 euros pour l'exercice précédent. Ces hausses s'expliquent par un changement d'évaluation de la provision pour congés payés, et par l'arrêt du CICE en 2019.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 907 euros, et se compose essentiellement des dotations aux amortissements.

Le montant des « autres charges » s'élève à 4 413 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 9 549 euros contre + 5 386 euros en 2018.

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de - 237 euros, il s'établit à + 9 312 euros contre 5 255 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier comprend essentiellement les intérêts financiers liés à l'emprunt souscrit pour financer les investissements.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de + 2 046 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de + 11 359 euros contre + 5 177 euros au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élève à 494 329 euros contre 478 556 euros au 31 décembre 2018.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 4 031 euros sur l'exercice.

Le poste Clients reste stable et important entre 2018 et 2019 et s'élève à 277 921 € dont 252 574 € concernant la Métropole (91% du solde clients).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201118-CT4-181120-13-DE Date de télétransmission : 30/11/2020 Date de réception préfecture : 30/11/2020
--

- Le compte de résultats

	PREVISIONNEL DSP 2019	REEL (en € HT)
PRODUITS		
1, Locations commerciales	365 963	203 605
<i>dont</i>		
<i>congrès avec expo</i>	26 788	10 630
<i>congrès sans expo</i>	32 454	
<i>concours</i>	63 673	23 830
<i>foires</i>		
<i>manifestations culturelles</i>	31 733	42 123
<i>réunions entreprises</i>	71 400	61 022
<i>salons grand public</i>	57 800	66 000
<i>salons professionnels</i>	21 945	
<i>spectacles</i>	14 836	
<i>divers ag</i>	45 333	
<i>autres</i>		
2, Prestations commerciales	670 980	776 942
3, Autres Produits		
Contribution forfaitaire Communauté d'Agglomération	445 220	571 306
Compensations tarifaires Communauté d'Agglomération	2 531	
Autres recettes de locations et de prestations	8 000	9 999
pdts divers		3 720
TOTAL PRODUITS	1 492 694	1 565 572
CHARGES		
Achats	58 955	210 926
Autres achats externes		
Locations	182 718	144 951
Entretien	91 251	73 523
Electricité et autres fluides	54 636	64 268
Communication - publicité	12 000	54 933
sécurité	14 602	1 341
Aménagement des installations	65 654	
Personnel		
<i>dont personnel propre</i>	357 986	588 579
<i>dont personnel externe</i>	29 679	59 160
Sous-traitance	375 492	279 414
Autres charges	142 030	39 021
Impôts et taxes	63 401	22 824
Dotations aux amortissements	11 000	12 907
Redevance	2 493	2 365
TOTAL CHARGES	1 461 897	1 554 213
RESULTAT BRUT	30 796	11 359
RESULTAT AFFERMANT	9 239	
IS	7 114	
RESULTAT NET	14 443	11 359

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

4. Compte-rendu juridique

Sans objet

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201118-CT4-181120-13-
DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020